

## Déclaration liminaire FSU Mayotte CSA du 6 février 2024



Monsieur le recteur,

Ce CSA se tient dans un contexte particulier.

La FSU Mayotte a boycotté la première convocation de ce CSA, vendredi 2 février. Quelques jours après, nos revendications n'ont pas changé.

### **Mépris**

Le gouvernement n'a toujours pas nommé de ministre des outre-mer. Est-ce ainsi que le Premier Ministre montre son intérêt pour Mayotte ? A l'éducation, nous avons bien une ministre à mi-temps, une ministre à la fois de l'Education nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques ! Comment peut-elle sérieusement gérer le sport, une année olympique et une éducation nationale en crise ? De plus, elle se permet de dénigrer d'emblée le réseau public d'éducation et ses personnels, de contourner parcoursup etc. Ses propos ne doivent rien au hasard et ne sont pas une erreur ou une maladresse. Ils portent le mépris de plus en plus assumé de cette majorité pour l'école publique. Elle continue la politique du choc des savoirs entamé par M. le Premier Ministre que nous dénonçons car synonyme de pertes en moyens d'accompagnement et en enseignement pour nos élèves. Elle poursuit le saccage de la voie pro avec la modification des grilles horaires du bac professionnel et l'année de terminale, avançant les épreuves en mai, diminuant le temps d'école et augmentant le temps en entreprise des élèves.

Elle poursuit aussi la mise en place de dispositifs coûteux, douteux et inutiles (SNU, stage en seconde). Pour toutes ces raisons, la FSU soutient la grève nationale de ce mardi 6 février et demande des moyens conséquents en personnel enseignant, administratif, médico-social, vie scolaire et l'abrogation de la réforme des lycées pro qui a reçu un avis défavorable au CSE (conseil supérieur de l'éducation) Aucun vote favorable, fait inédit dans cette instance.

### **Déclassement de la profession enseignante et promesse non tenue**

La grève nationale intersyndicale de l'éducation de ce 6 février s'inscrit dans la lignée de celle du 1<sup>er</sup> février.

**Elle appelle ainsi à un choc des salaires plutôt qu'un choc des savoirs.**

Nous dénonçons notamment les groupes de niveaux qui contribuent au tri entre les élèves et mettent à l'écart les plus en difficulté. L'école à l'opposé de la vision conservatrice, passiste du gouvernement doit être pour la FSU un lieu de savoirs, d'émancipation pour toutes les élèves. Aujourd'hui, l'école, secteur déterminant pour l'avenir de nos jeunes n'est plus attractive.

**Tous les sondages montrent que les raisons principales en sont la faiblesse des salaires et les mauvaises conditions de travail, le sureffectif dans les classes. Le Président de la République doit tenir sa promesse de 10%** d'augmentation pour toutes et tous au lieu des primes et du pacte qui accroissent les inégalités salariales hommes-femmes et détruisent notre statut. Nous dénonçons les effets d'annonce continus et sans suite tel que « l'école est la mère des batailles » claironnés par le Premier Ministre.

**Baisse d'attractivité à Mayotte**

Cela fait des années que la FSU Mayotte dénonce également la baisse d'attractivité de Mayotte et demande des mesures incitatives, hausse de l'indexation notamment. La feuille de route du précédent recteur doit être reprise et les mesures enfin appliquées : En raison de la situation d'extrême pauvreté du département, nous demandons la généralisation de la REP + à tous les établissements. En raison de la dureté de vie à Mayotte, de l'éloignement et du coût de la vie, nous demandons une hausse de 20 points du taux de majoration des salaires, la mise en place d'une prime d'attractivité type département du 93, la déconjugalisation de l'ISG et la mise en place de l'avantage spécifique d'ancienneté.

En effet la rentrée 2024 risque d'être catastrophique en raison des départs dus aux bonifications, de la situation générale dans l'île, et de l'absence de mesures d'attractivité.

**Promesse non tenue**

Par ailleurs, nous attendons toujours que les collègues contractuels puissent cotiser à l'IRCANTEC comme dans tous les autres territoires de la République. Pourquoi ce retard alors que Monsieur le Recteur, vous nous aviez parlé d'une mise en place le 1er janvier 2024 ?

Nous constatons encore des retards dans le paiement des indemnités des collègues. Où en êtes-vous dans le versement des salaires des collègues contractuels qui a causé tant de problèmes, avec les collègues qui touchaient une partie seulement de leurs salaires/indemnités voire rien du tout ?

## **Insécurité**

Mayotte est traversée par une crise profonde de l'insécurité qui touche aussi les personnels de l'éducation. On pense ici à notre collègue agressé à Koungou il y a quelques jours au retour de son lycée de Dzoumogné.

Hier, le LPO de Kawéni a été évacué par la police à 17h après 3h de lacrymogène.

La semaine dernière, c'est le collège de Koungou qui était en droit de retrait.

On ne compte plus les attaques aux abords des établissements scolaires, les agents traumatisés par les violences sur leur lieu de travail, sur le chemin pour aller dans leur établissement scolaire ou pour rentrer chez eux. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont bloqués chez eux à cause des barrages et même pour ce CSA, certains membres sont contraints d'être à distance.

La FSU Mayotte comprend la colère des habitants de Mayotte qui, comme nos collègues, n'en peuvent plus de ne pas pouvoir vivre et travailler en paix. La FSU Mayotte n'acceptera pas dans ce contexte les pressions et les intimidations que pourrait exercer la hiérarchie sur nos collègues empêchés de se rendre sur leur lieu de travail.

Dimanche dans la presse, on apprenait que les établissements scolaires pourraient fermer si les véhicules de secours ne pouvaient plus traverser les barrages. Pourquoi être revenu sur cette initiative qui se justifie dans le contexte actuel ?

La FSU au vu de l'insécurité qui règne actuellement sur l'académie vous demande Monsieur le recteur :

-la mise en place d'un protocole de fermeture des établissements scolaires au vu des violences incessantes en ce moment.

-la convocation en urgence de la F3SCT.

La FSU MAYOTTE exige plus que jamais un plan massif d'investissement dans les services publics pour répondre aux enjeux éducatifs, socio-économiques et sécuritaires du territoire. Il faut plus d'état à Mayotte, il faut plus d'école pour cette jeunesse.

La DGH présentée ici montre une nouvelle fois une augmentation des effectifs l'année prochaine, une prévision de +506 élèves dans le second degré. En parallèle, il y a la création de 160 ETP et 4 ETP non enseignants. C'est clairement insuffisant au regard des besoins du territoire.